Règlement Local de Publicité Intercommunal

Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

3.3.4. Annexe n°4 : Périmètres de protections environnementales et patrimoniales

Brigné - Commune déléguée de Doué-en-Anjou

Vu pour arrêt en conseil communautaire du 26 septembre 2024

0 200 m

La commune est concernée par
le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine

PROTECTIONS ENVIRONNEMENTALES ET PATRIMONIALES

- Monument historique
- Périmètre des Abords des Monuments Historiques
- Site classé
- Réserve Naturelle Régionale
- Site inscrit
- Site Natura 2000
- Site Patrimonial Remarquable (SPR)

Liste des SPR identifiés :
1 : anciennement « AVAP » du Thoureil
2 : anciennement « AVAP » de Gennes
3 : anciennement « ZPPAUP » de Chênehutte-Trèves-Cunault
4 : anciennement « AVAP » de la Ville de Saumur
5 : anciennement « Secteur Sauvegardé/PSMV » de Saumur
6 : anciennement « AVAP » de Turquant
7 : anciennement « AVAP » de Montsoreau
8 : anciennement « AVAP » de Fontevraud-l'Abbaye
9 : anciennement « ZPPAU » du Coudray-Macouard
10 : anciennement « AVAP » du Puy-Notre-Dame
11 : anciennement « AVAP » du Montreuil-Bellay

AUTRES ÉLÉMENTS :

- Limites d'agglomération de plus de 10 000 habitants
- Limites d'agglomération de moins de 10 000 habitants
- Périmètre UNESCO du Val de Loire (hors zone tampon)

CADASTRE :

- Bâtiments en dur
- Bâtiments légers

RÉSEAU VIAIRE :
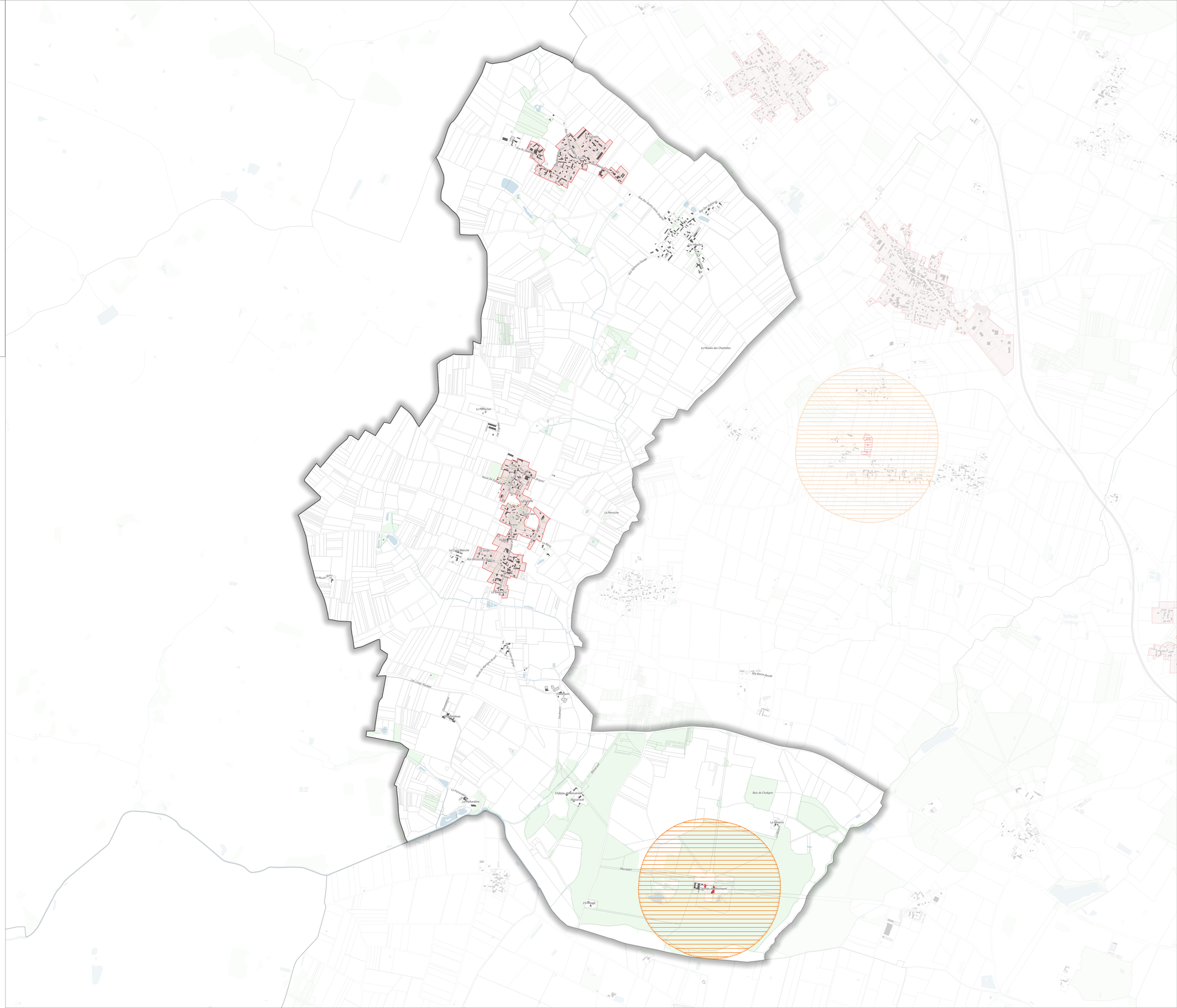
- Voie ferrée
- Type autoroutier
- Liaison principale